FLASH Saint-Martin-des-Champs

BOMM KELEIER Sant-Martin-War-Ar-Maez

N°504 informations municipales

27 septembre 2021

Où le masque est-il obligatoire à Saint-Martin-des-Champs ?

Par arrêté municipal 2021-130 du 9 septembre et jusqu'à nouvel ordre, en plus des règles de distanciation sociale, le port du masque est obligatoire dans l'espace public pour les personnes de plus de onze ans, du lundi au vendredi de 7 h 30 à 19 h 30, aux endroits suivants :

- sur le parvis du collège Tanguy Prigent, rue Jules Ferry,
- sur le parvis et à proximité des différents accès de l'école élémentaire Jules Ferry,
- sur le parking, le parvis et à proximité des différents accès de l'école maternelle du Gouélou,
- aux abords des stades Albert Martin et Ar Brug,
- aux abords de la salle omnisports du Gouélou et de la salle polyvalente,
- aux abords de la halle multiloisirs et de l'allée de boules,
- sur le parvis du pôle culturel du Roudour,
- sur le parvis de l'Espace du Binigou.

Le non-respect de cet arrêté pourra faire l'objet d'une sanction pénale.

La mairie recrute des agents recenseurs

Début 2022, Saint-Martin-des-Champs recense sa population et à cette fin, recrute dix agents recenseurs. Les qualités requises sont une bonne expression, le sens du contact, de la discrétion, de la rigueur et une grande disponibilité. Lettre de motivation et CV sont à adresser au plus vite par courrier à **Monsieur Le Maire, CS 77832, 29678 Morlaix cedex** ou par mail mairie@ville-stmartin29.fr.

L'Opération Chocolats, ressource essentielle de VML

Comme tous les ans à l'automne, VML nous propose de commander pour les fêtes une large gamme de produits gourmands, à déguster ou à offrir : chocolats belges et français, thés de la Compagnie coloniale, produits du Périgord, entre autres. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Notez qu'en raison du contexte sanitaire, le catalogue est désormais transmis par la Poste chez les habitués. Il est aussi disponible en mairie. Les commandes sont à retourner jusqu'au **jeudi 28 octobre**. La livraison se fera début décembre.

Parents d'Antoine, décédé à l'âge de 12 ans de la maladie de Hunter, Marie-Noëlle et Christian Guéguen coordonnent localement l'opération depuis dix-neuf ans. Première ressource de l'association Vaincre les maladies lysosomales, elle permet de collecter des fonds pour soutenir les familles, financer la recherche et informer sur ces maladies aux conséquences tragiques. Elle revêt d'autant plus d'importance désormais que les manifestations extérieures subissent les restrictions liées au Covid ; les ressources de l'association aussi. VML compte sur vous. ***Tél. 02 98 88 27 18. Plus d'infos sur vml-asso.org.***



La complainte folk du Piers Faccini Quintet, au Roudour le 16 octobre



Sur scène, Piers Faccini semble venu d'un pays imaginaire, s'inspirant d'un âge d'or où la Sicile était au carrefour des cultures. Il chante une utopie musicale personnelle, une danse intime entre Orient et Occident. Toujours loin des modes et hors du temps, l'artiste est aussi à l'aise dans une complainte napolitaine que dans un blues de Nouvelle-Orléans ou un folk mélancolique. Samedi 16 octobre au Roudour, Piers Faccini interprètera son nouvel opus *Shapes of the Fall*.

PASS SANITAIRE ET MASQUE OBLIGATOIRES

Le Roudour, samedi 16 octobre, 20 h 30, 27 € / 24 € / 7 €. ***Billetterie*** *sur place les mercredi, jeudi et vendredi, de 14 h à 17 h 30 et le samedi, de 15 h à 17 h 30, dans les centres Leclerc et en ligne sur espace-roudour.com.*

L'ultra-groove de Michelle David & The True-Tones, le 23 octobre



Plongeant aux sources des musiques soul et afro-caribéennes, Michelle David et les *True-Tones* nous proposent le quatrième volume d'un voyage personnel en territoire funky. L'énergie de ce groupe, véritable famille transatlantique, incarne une nouvelle donne ultra groove, puissante et généreuse, qui emporte tout sur son passage. « *Des musiciens époustouflants accompagnent la diva de la soul, du blues et du gospel pour un concert sublime.* » (*La Montagne*).

PASS SANITAIRE ET MASQUE OBLIGATOIRES

Le Roudour, samedi 23 octobre, 20 h 30, 27 € / 24 € / 7 €. ***Billetterie*** *sur place les mercredi, jeudi et vendredi, de 14 h à 17 h 30 et le samedi, de 15 h à 17 h 30, dans les centres Leclerc et en ligne sur espace-roudour.com.*

Mairie de Saint-Martin-des-Champs | Place de la Barrière | CS 77832 | 29678 Morlaix cedex
tél. 02 98 62 06 47 | fax 02 98 88 33 32 | e-mail mairie@ville-stmartin29.fr |web ville-st-martin29.fr

Vos rendez-vous en médiathèque



A l'heure actuelle, l'accès à la médiathèque et aux animations est soumis la présentation du pass sanitaire à partir de 12 ans et 2 mois, conformément aux textes en vigueur.

Rendez-vous livres avec l'auteur saint-martinois Luc Blanvillain **samedi 2 octobre** 15 h. Rencontre autour de ses livres et échange sur ses coups de cœur et les vôtres. *Public adolescent et adulte.*

Choyez votre cerveau. Ateliers jeux en lien avec l'exposition présentée jusqu'au 30 octobre. *Sur inscription, nombre de places limité.*

- **mercredi 6 octobre** à 14 h et 17 h,
- **samedi 9 octobre** à 11 h et 15 h.

Bébés lecteurs **vendredi 15 octobre** 9 h 30 et **samedi 16 octobre** 11 h, *sur inscription préalable*.

Kaoz tricot **mercredi 20 octobre** 15 h-17 h, *entrée libre dans la limite des places disponibles.*

Du vent dans les cordes **dimanche 24 octobre** 17 h. Spectacle tout public à partir de 6 ans par la compagnie Mirabile Tortu, programmé dans le cadre du festival La Charrette aux Merveilles. *Sur réservation à partir du vendredi 1er octobre.*

Atelier écriture ado **mardi 26 octobre** 14 h-16 h, *sur inscription préalable*.

Le crabe et le pêcheur **mercredi 27 octobre** 11 h. Spectacle pour les 3-6 ans par Christian Costes, programmé dans le cadre du festival La Charrette aux Merveilles. *Sur réservation à partir du vendredi 1er octobre.*

Les P'tites histoires **vendredi 29 octobre** 10 h 30, *à partir de 6 ans*.

Atelier reliure **samedi 30 octobre** 14 h-16 h, par l'Atelier Brume, au programme du salon de la petite édition d'artiste Multiples. *Public ado et adulte sur inscription préalable, nombre de places limité. D'autres animations seront organisées en médiathèque dans le cadre du salon, deuxième semaine des vacances d'automne.*

Médiathèque ouverte les mardi 15 h-19 h, mercredi 10 h-12 h / 14 h-19 h, jeudi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-12 h / 14 h-18 h. ***Pôle culturel du Roudour, rue Park ar Roudour, téléphone aux heures d'ouverture 02 98 15 20 90, mail mediatheque@ville-stmartin29.fr, site mediatheque.espace-roudour.***

Puces des communaux dimanche 10 octobre

De 9 h 30 à 18 h, halle multiloisirs. Entrée 1 €. Réservations au 07 85 79 52 85 ou en mairie. Les 3 mètres linéaires 10,50 €, les 2,50 m, 8,75 €.

Pass sanitaire et masque obligatoires.

Mieux vivre en milieu rural : l'appel à projets jeunes de la MSA

Cette année à nouveau, la Mutualité sociale agricole d'Armorique organise son concours, dont l'enjeu est de soutenir les projets collectifs des jeunes contribuant à l'animation de leur territoire. Ouvert aux 13-22 ans, leur thématique doit concerner les domaines de la culture, de la citoyenneté, de l'économie sociale ou de la solidarité. Cahier des charges et dossier de candidature (à retourner pour le mercredi 8 décembre) sont télé-chargeables en ligne : **armorique.msa.fr/lfy/appel-a-projets-jeunes**.

Activités jeunesse des vacances d'automne



Vendredi 22 octobre, les vacances commencent après la classe. Les programmes d'activités de la Marelle, du ticket sport et du Local jeunes seront disponibles dès le vendredi 1er octobre en mairie, dans les centres de loisirs et en ligne : **ville-st-martin29.fr**.

Les inscriptions à la **Marelle** se feront en ligne sur **monespacefamille.fr**, entre le samedi 2 et le dimanche 17 octobre. Passé cette date, elles se feront uniquement par téléphone, sous réserve de places disponibles, auprès de la directrice madame Emilie Mariller, en appelant la mairie au **02 98 62 06 47**.

Les inscriptions au **ticket sport** se feront lors des permanences de l'animateur, monsieur Sylvain Widmer, à l'Espace du Binigou. Leurs dates seront précisées dans le programme.

Pour participer aux activités du **Local jeunes**, il suffit de rencontrer l'équipe d'animation sur place ou de lui téléphoner au **02 98 88 05 01**.

Pour toute information complémentaire, contactez la mairie au 02 98 62 06 47.

Journée de la mobilité au Binigou le 2 octobre

Samedi 2 octobre, de 10 h à 17 h à l'Espace du Binigou, le Centre communal d'action sociale organise sa journée de la mobilité, dont l'enjeu est de faire découvrir de nouveaux équipements de mobilité. *Ouvert à tous, entrée libre.*

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur la liste électorale

L'inscription est automatique, pour les jeunes de 18 ans s'étant fait recenser auprès de la mairie à 16 ans et ayant effectué la journée défense et citoyenneté. En dehors de cette situation, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Depuis 2019, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales sont appliquées. Elle est désormais possible toute l'année et lorsqu'un scrutin est organisé, jusqu'à six semaines avant son premier tour. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'Insee, chaque citoyen peut vérifier qu'il est bien inscrit et connaître son bureau de vote directement en ligne, à l'adresse :

service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE.

Vous avez changé d'adresse à Saint-Martin-des-Champs ? Déclarez-le en mairie, pour recevoir votre carte électorale à votre nouveau domicile et voter au plus près de chez vous. Si ce changement d'adresse n'est pas connu de nos services, vous risquez d'être radié d'office de la liste électorale.

État civil

NAISSANCES – Alizéa PERON, née le 21 août 2021 à Morlaix. Ina LE GORJU, née le 4 septembre 2021 à Morlaix. Sélénya COIGNET, née le 8 septembre 2021 à Morlaix. Eyline GUICHOUX KERBAUL, née le 10 septembre 2021 à Morlaix. Maël STEPHAN MUSELLEC, né le 13 septembre 2021 à Morlaix. **MARIAGE** – Sébastien GUEGUEN et Mélanie DANIELOU, le 25 septembre 2021. **DÉCÈS** – Jean CAROFF, 82 ans. Yvonne BÉGANTON, épouse GUICHOUX, 91 ans. Josèphe THORAVAL, veuve MARTIN, 95 ans. Jacqueline EECKELOOT, 85 ans.

Salon Multiples au Roudour du 30 octobre au 1er novembre

MULTIPLES
SALON
DE LA PETITE
ÉDITION D'ARTISTE

Pour la seizième année consécutive, Les Moyens du Bord organisent le salon Multiples, le rendez-vous annuel de la petite édition d'artiste au pôle culturel du Roudour. Occasion unique de découvrir des livres et œuvres en présence de leurs auteurs, le salon propose aussi un programme d'expositions, d'ateliers, de rencontres et de débats ouverts à tous. Cette année, plus de cinquante-cinq artistes, maisons d'éditions et collectifs seront présents. ***Programme complet en ligne :***

lesmoyensdubord.wordpress.com.

Règlement local de publicité intercommunal : réunions publiques

Garantes du paysage urbain et du cadre de vie, les municipalités ont la possibilité d'élaborer des règlements locaux de publicité, fixant ainsi un cadre aux panneaux publicitaires et aux enseignes sur leurs communes. Soucieuse d'harmoniser les règles sur le territoire de ses vingt-six membres et de garantir une certaine équité, Morlaix Communauté a opté pour un règlement intercommunal. Consciente que ces règles doivent se définir dans la concertation, deux réunions publiques sont programmées au siège au 2b, voie d'accès au port à Morlaix, salle cathédrale.

- La première est ouverte aux habitants du territoire de Morlaix Communauté, **mercredi 6 octobre** à 19 heures.
- La seconde concerne ses commerçants, artisans et acteurs économiques, **jeudi 7 octobre** à 19 heures 30.

*Plus d'infos sur **morlaix-communaute.bzh/Amenager-durablement**.*

Vous ne savez pas prendre un rendez-vous en ligne ?

La Cyberbase vous propose le Visa Internet Bretagne, neuf séances pour vous apprendre à naviguer sur la toile, utiliser une boîte mail ou faire vos démarches en ligne en toute sécurité. Les sessions se poursuivent chaque mois, par groupes de quatre, dans le respect des consignes sanitaires. Elles ont lieu au Centre multi-services de La Boissière, rue Jean Caërou à Morlaix. C'est gratuit pour les demandeurs d'emploi. *Pour plus d'informations, prenez contact : tél. **02 98 15 15 95**.*

Enchères et brocante Green Auction à l'hôtel des ventes

« Nous proposons des objets sélectionnés, qui ont du charme » à des prix accessibles. Du 15 au 17 octobre, l'hôtel des ventes Dupont & Associés propose une vente aux enchères d'objets locaux et une brocante sous le même label vert, Green Auction, avec pour enjeu de prôner une consommation durable et responsable. Les enchères concerneront exclusivement des objets provenant de Bretagne, dont 80 % du pays de Morlaix. Le dimanche, l'hôtel rend accessible son grand parking pour une brocante. Les exposants devront s'inscrire au préalable, c'est ouvert à tous. Une cinquantaine pourront participer. **Contact tél. 02 98 88 08 39**.

Vendredi 15, de 14 h à 18 h, et **samedi 16 octobre**, de 10 h à 12 h, exposition des objets de la vente Green Auction et vente en présentiel le samedi, à 14 h 30, à l'hôtel des ventes Dupont & Associés, 26 bis, allée Saint-François. **Dimanche 17 octobre**, de 10 h à 17 h, brocante. *Foodtruck sur place. Entrée libre.*

Veillez à ce que vos arbres soient entretenus

Tout propriétaire peut être tenu de faire élaguer les arbres et arbustes qui dépassent de son terrain sur un autre, au niveau précis de leur limite. Lorsque les branches d'un arbre commencent à atteindre une ligne à haute tension ou une ligne téléphonique, l'élagage est non seulement obligatoire mais urgent. Là aussi, le propriétaire devra faire élaguer lui-même. En cas de dommage, sa responsabilité civile est engagée. Il se verra facturé du montant des réparations et sera passible d'une amende de 1 500 € par câble endommagé. Vous pouvez faire appel à une entreprise agréée ou réaliser vous-même l'élagage. Consultez néanmoins votre fournisseur avant ce dernier choix, afin d'agir en toute sécurité.

Détenteurs de volailles et oiseaux captifs

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire en France et en Europe, vous devez impérativement confiner vos volailles (ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour) et exercer une surveillance quotidienne de vos animaux. Les autorités vétérinaires vous rappellent les recommandations toujours en vigueur :

- protégez votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement de vos volailles,
- évitez tout contact direct entre vos volailles et les oiseaux sauvages, ou les volailles d'un autre élevage,
- ne vous rendez pas dans un autre élevage sans précaution particulière,
- protégez et entreposez la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de votre basse-cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de deux mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible,
- réalisez un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse-cour et n'utilisez jamais d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée).

Le conciliateur de justice reçoit en mairie

Le conciliateur est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est d'instaurer un dialogue et de trouver une solution amiable à un litige, la meilleure qui soit pour les deux parties. Il est compétent pour les problèmes de voisinage, les différends propriétaires-locataires, le droit du travail, le droit rural, le commerce, la consommation, entre autres. Ses services sont gratuits. *Le conciliateur de justice du Tribunal de proximité de Morlaix tient permanence à Saint-Martin-des-Champs, l'après-midi du premier lundi de chaque mois, sur rendez-vous, tél. **02 98 62 06 47**.*

Vous cherchez un emploi ?

La Région finance votre formation !

Région Bretagne

Avec **PRÉPA** et **QUALIF**, bénéficiez d'une formation sur-mesure pour apprendre un métier, développer vos compétences ou valoriser votre expérience professionnelle.

bretagne.bzh/formation-emploi

Retour sur le tatami pour les judokas du Kumo Club



La politesse, le courage et le contrôle de soi comptent parmi les principes d´éducation du judo tel que l'a conçu son créateur, Jigorō Kanō. L´opposition douce est la meilleure école pour s´affirmer comme pour apprendre à faire attention à son partenaire. Le judo, c'est aussi un jeu qui participe au développement des compétences psychomotrices de l´enfant. Tous les jeudis soirs à Saint-Martin, à l´étage de la salle du Gouélou, les jeunes peuvent venir découvrir sa pratique avec le Kumo Club. Deux cours sont donnés, de 17 h 30 à 18 h 30 pour les enfants nés entre 2014 et 2016, et de 18 h 30 à 19 h 30 pour les 2011-2013. ***Contact tél. 06 67 11 38 94, mail kumo-judo@hotmail.fr, site kumo-judo.fr.***

Octobre à travers champs

Retrait des licences lundi 11 à partir de 13 h 30, halle multiloisirs, ***pass sanitaire obligatoire***. A 14 h 30, pétanque et randos. **Randos.** *Départs à 13 h 45, parking entre parenthèses*. **Groupes 1 et 2 : Lundi 4** Guiclan, circuit de Saint-Jacques (séminaire) ; Saint-Pol, Pempoul-Trégondern (Pempoul). **Jeudi 7** Plourin, circuit de Luzuria (terrain de sports) ; circuit sur Térénez. **Lundi 11** Plouézoc'h, deux circuits sur Barnénez (petite grève). **Jeudi 14** Henvic, la boucle du Vaneg (église) ; Carantec, Roc'h C'hlaz-le Kelenn. **Lundi 18** circuit à partir de la Chapelle du Mur (école) ; Henvic, la boucle du Vaneg (église). **Jeudi 21** Roscoff, circuit terre-mer (phare) ; Saint-Thégonnec, circuit de Kerincuff (salle des fêtes). **Lundi 25** Saint-Pol, Sainte-Anne, groupe 1 Trégondern ; groupe 2 Rocher fleuri. **Jeudi 28** Plouégat-Moysan, circuit des chapelles (mairie) ; Plestin, circuit de Saint-Haran (Toul An Hery). **Groupe 3 : Lundi 4** circuit sur Sainte-Sève (plan d'eau). **Jeudi 7** Roc'h C'hlaz-Kélenn. **Jeudi 14** circuit sur Saint-Martin (Gouélou, départ 13 h 30). **Lundi 18** circuit sur Barnénez (petite grève). **Jeudi 21** Térénez vers Saint-Samson. **Lundi 25** circuit à partir du Pont noir. **Jeudi 28** Sainte-Anne vers Trégondern.



« Conversation Bretagne » à l'Echange de savoirs

Parmi les nombreuses activités de l'Echange de savoirs, l'atelier « *conversation Bretagne* » se déroulera tous les vendredis à partir du 1er octobre, à 16 heures au Binigou. Il consiste dans un premier temps à échanger sur la Bretagne et la langue bretonne, par le choix de livres et par leur lecture. La séance se poursuit par du Scrabble en breton, puis des chants, dans l'idée, à terme, d'interpréter dans les Ehpad. C'est très ouvert, tout le monde est le bienvenu, notamment les musiciens. Pour plus de précisions, rendez-vous sur place ou appelez Alain au **02 98 88 23 11**.

Anciens d'Algérie

L'assemblée générale de la Fnaca et la remise des cartes 2022 auront lieu le jeudi 21 octobre. Un courrier va être adressé aux adhérentes et adhérents mi-octobre, qui donnera toutes les précisions nécessaires.

Danse et langue bretonnes avec KLT

KLT a repris ses activités au Binigou. La salle Oranjez accueille l'atelier chant de Jakez David un lundi sur deux, à 20 heures. Dans la salle Ruz, ce sont les cours de breton les mardi (niveau intermédiaire) et mercredi (niveau 2) qui débutent aussi à 20 heures. Le cursus intègre trente cours d'une heure trente sur l'année. Les inscriptions sont ouvertes. **Contact tél. 02 98 63 98 79 / 06 82 77 10 10, mail klt@wanadoo.fr**.

Les activités de l'Amicale des Retraités

Jeux tous les lundis à 14 h au Binigou : belote, coinchée, dominos et Scrabble.

Les mardis à 14 h, pétanque à la halle multiloisirs et Scrabble et patchwork au Binigou.

Les mercredis au Binigou, chorale à 10 h et Scrabble à 14 h.

Danse de société deux mercredis par mois et art floral un jeudi par mois.

Il reste quelques places en aquagym (135 € l'année).

Masque et pass sanitaire obligatoires pour l'ensemble des activités.

Pétanque Saint-Martinoise

L'assemblée générale se tiendra le samedi 23 octobre, à 18 heures, salle Oranjez au Binigou. Un repas sera ensuite offert à tous les licenciés qui se seront inscrits au préalable.

Viens danser avec Ritmo Cubano !

Salsa, bachata, kizomba, reggaeton, mezcla latina, éveil et latino enfants : les cours de danse de Ritmo Cubano ont repris et il est encore possible de venir essayer gratuitement. Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Ils sont assurés par Caroline et David, à l'Auberge de jeunesse et à l'Espace du Binigou. Régulièrement, l'association organise aussi des évènements. Prochains stages et soirée le samedi 9 octobre, à l'Auberge de jeunesse. ***Contact tél. 06 87 57 04 54 / 06 95 97 35 25, mail ritmocubano@hotmail.fr.***

Le prochain Flash paraîtra le lundi 25 octobre.
Merci de faire parvenir vos articles pour le **lundi 18 octobre : communication@ville-stmartin29.fr**

LE MOT DE LA FIN

Glao da zul, glao da lun, glao epad ar zizun.

Pluie le dimanche, pluie le lundi, toute la semaine de la pluie.

Rain on Sunday, rain on Monday, all week of rain.